

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 2 Août 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

SARL VALERY
6, Allée du Château de Gassion

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr

57100 THIONVILLE

03 87 28 30 84
Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du lotissement « La Clé des Champs » à
ALZING – gestion des eaux pluviales
Accord immédiat
Réf : RD/CP ASPE-L9
CASCADE 57-2018-00340
P.J : Récépissé de déclaration
fiche descriptive

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur
l'Eau), concernant l'opération suivante :

- la création du lotissement « La Clé des Champs » à ALZING – gestion des eaux pluviales
Ce dossier annule et remplace le dossier du 23 février 2018 enregistré sous n°57-2018-00095

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 26 juillet 2018
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2018-00340
- Dossier réalisé par : SUEZ Consulting

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du
présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal
administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans
les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de ALZING où cette opération doit être
réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

COMMUNE D'ALZING- 4A rue de la Roseaie - 57 320 ALZING
SUEZ consulting - 7, rue Claude Chappe - 57070 METZ